

Considérations sur les fruits tropicaux autres que ananas, bananes, agrumes, dattes et noix

R.M. CADILLAT

Institut français de Recherches fruitières Outre-Mer

QUELLE EST LA PART DE CES FRUITS DANS LA PRODUCTION MONDIALE ?

Elle est difficile à fixer, même approximativement. L'Annuaire de la F.A.O. de 1968 donne pour 1967 un total mondial pour tous les fruits frais (sans ceux qui nous intéressent) de 113,5 Mt. Certains pays ne figurent pas dans ces statistiques.

Dans cette masse, les agrumes, ananas, bananes (y compris bananes plantains) et dattes représentent 60,5 Mt (soit 52,8 p. cent), se décomposant en 22,7 p. cent de bananes (la part des seules bananes dessert doit être de 7 p. cent), 25,2 p. cent d'agrumes, 3,2 p. cent d'ananas (3.678.000 tonnes).

Dans ce recensement, n'apparaissent pas, entre autres, les avocats, mangues, goyaves et lit-chis. Or, d'après nos informations personnelles la production d'avocats doit se situer entre 500 et 600.000 tonnes, celle de mangues de 5 à 6 Mt, avec 3,5 Mt en Inde (voir tableau).

Ainsi, estimons-nous la production mondiale de tous les fruits frais à 120-130 Mt, et il faut souligner que la seule production des mangues et avocats (environ 4 p. cent) est supérieure à celle des ananas, ou des pêches, ou des citrons, ou des prunes, etc.

Le tableau présenté a été établi d'après des données recueillies dans des articles, des statistiques locales officielles ou professionnelles, ou des estimations que nous avons faites. Les indications complémentaires, les modifications que les lecteurs pourraient nous fournir seront bienvenues, afin que l'on puisse cerner de plus près la réalité. De nombreux pays songent à développer le commerce de certains de ces fruits tropicaux sur le marché international. Il est intéressant d'avoir une meilleure connaissance de leur production.

QUE REPRESENTENT-ILS DANS LE COMMERCE MONDIAL DES FRUITS FRAIS ?

Ils ne sont pas plus cités dans l'Annuaire statistique du Commerce extérieur F.A.O. que dans celui de la production. On n'y trouve d'ailleurs que les données pour quelques fruits : bananes, agrumes, pommes, poires, raisins, dattes, avec en 1967, 13,7 Mt.

Les exportations d'agrumes représentent 16 p. cent de leur production, 4,1 p. cent de la production mondiale tous fruits recensée, et 34 p. cent des exportations mondiales recensées. Les exportations de bananes sont de 19,3 p. cent de leur production (si l'on considère uniquement les bananes dessert : 75 p. cent de la production de celles-ci), 4,6 p. cent de la production tous fruits mondiale. Par rapport à cette dernière, les exportations d'ananas sont un peu moins de 0,1 p. cent, celles de pommes de 9 p. cent, de poires de 8 p. cent.

Pour les fruits qui nous intéressent, dans cette note, les sources statistiques sont rares. On trouve pour le Royaume Uni et les pays de la C.E.E. des rubriques douanières spéciales, soit sur les fruits tropicaux globalement, soit sur l'un ou l'autre, mangue ou avocat par exemple. L'avocat fait l'objet d'une rubrique particulière en France, Allemagne, Italie et en Grande-Bre-

tagne depuis 1969. La mangue est comptée séparément seulement en France. Pour les pays de la C.E.E., il s'agit du chapitre 8 du tarif douanier, fruits comestibles.

En l'absence de données précises complètes, nous avons estimé le commerce d'importation des fruits tropicaux (toujours autres que ananas, bananes, agrumes, dattes) pour l'Europe à 4.000 t. en 1967, 5.900 tonnes en 1968 (augmentation de 47 p. cent sur l'année précédente), 5.600 tonnes en 1969 (légère régression de 5 p. cent). Le tonnage global de 1969 est en augmentation d'environ 40 p. cent sur 1967. Nous estimons que le commerce sur l'Europe représente encore peu : 0,6 pour mille de la production mondiale de fruits.

Le tableau suivant donne l'évolution des importations dans la C.E.E. pour ces fruits tropicaux.

PRODUCTION MONDIALE DE FRUITS TROPICAUX EN 1969 (en tonnes)

PAYS PRODUCTEURS	AVOCATS	MANGUES	GOYAVES	LITCHIS	PAPAYES	PASSION FRUIT
EUROPE						
France	50	-	-	-	-	-
Espagne-Canaries	600	-	-	-	-	-
Italie	30	-	-	-	-	-
Grèce	-	-	-	-	-	-
Portugal-Madère	300	-	-	-	-	-
AMERIQUE DU NORD						
Costa Rica	1.000	-	-	-	-	-
Etats-Unis (1968)	a 80.000	b 12.000	-	-	600	-
Mexique	145.000	-	-	-	-	-
Nicaragua	500	-	-	-	-	-
Panama	500	-	-	-	-	-
Salvador	500	-	-	-	-	-
Guatémala	2.000	-	-	-	-	-
Honduras	1.000	-	-	-	-	-
AMERIQUE DU SUD						
Argentine	-	-	-	-	-	-
Bolivie	-	-	-	-	-	-
Brésil (1967)	183.700	602.507	-	-	-	-
Chili	200	-	-	-	-	-
Colombie	1.000	-	-	-	-	-
Equateur	600	-	-	-	-	-
Pérou	100	-	-	-	-	-
Surinam	100	-	-	-	-	-
Uruguay	-	-	-	-	-	-
Vénézuéla	500	-	-	-	-	-
ANTILLES						
Cuba	10.000	15.000	-	-	-	-
Martinique	1.000	500	-	20	-	-
Guadeloupe	100	200	-	-	-	-
Windward Islands	500	1.000	-	-	-	-
Jamaïque	1.000	5.000	4.000	-	-	-
Haïti	3.000	6.000	-	-	-	-
Porto-Rico (1964)	5.000	6.000	-	-	-	-
St-Domingue	500	1.000	-	-	-	-
Iles Vierges (1960)	50	50	-	-	-	-

	AVOCATS	MANGUES	GOYAVES	LITCHIS	PAPAYES	PASSION FRUIT
AFRIQUE						
Algérie	100	-	-	-	-	-
Cameroun	1.500	-	-	-	100	-
Congo-Brazza	200	500	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	300	300	-	-	150	-
Kenya	500	2.000	3.000	-	-	-
Guinée	300	-	-	-	-	-
Madagascar	100	-	-	-	-	-
Maurice	100	-	-	1.000	-	-
Maroc	200	-	-	-	-	-
Réunion	50	1.000	-	300	-	-
Egypte	1.000	90.000	34.000	-	-	-
Rép. Afrique Sud	c 4.500	5.500	4.674	3.000	600	-
Swaziland	300	-	-	-	-	-
Tunisie	20	-	-	-	-	-
Angola	200	-	-	-	-	-
Mali	-	30.000	-	-	-	-
Mozambique	1.500	3.000	-	-	-	-
Haute-Volta	50	1.000	-	-	-	-
Rép. centrafricaine	100	500	-	-	-	-
ASIE						
Chine	-	200.000	-	50.000	-	-
Ceylan	-	5.000	-	-	-	-
Inde	10.000	3.500.000	200.000	150.000	72.000	100.000
Israël	5.000	100	-	-	-	-
Liban	100	-	-	-	-	-
Pakistan (1965)	-	890.000	127.000	-	-	-
Philippines	16.000	-	-	-	-	-
Taiwan (1966)	-	7.895	-	3.988	-	-
Turquie	50	-	-	-	-	-
OCEANIE						
Australie	900	2.000	3.000	-	500	d 1.400
Fidji	200	500	-	-	-	1.700
Samoa	100	200	-	-	-	-

a = Hawaï : 500 tonnes ; b = Floride ; c = 1964 ; d = 1966.

La consommation de la C.E.E. a plus que doublé : 146 p. cent d'augmentation en trois ans. La France, principal client, prend plus de 82 p. cent du tonnage C.E.E., alors que sa population ne forme que 27 p. cent de l'ensemble de la communauté. De même, à l'intérieur de l'A.E.L.E., le Royaume-Uni importe plus de 90 p. cent du tonnage, mais sa population est 65 p. cent de celle de l'Association.

Royaume-Uni et France sont les plus gros consommateurs. La consommation britannique a suivi un accroissement parallèle à celui constaté en France :

1965	791 tonnes	1968	2.571 tonnes
1966	1.288	1969	2.417
1967	1.771		

Toutefois, par rapport à 1965, l'ascension a été moins spectaculaire qu'en France, elle n'a fait que tripler au lieu de quintupler. L'augmentation entre 1967 et 1969 est du même ordre : 36 et 39 p. cent.

Dans cet ensemble des fruitiers tropicaux (souvent dits secondaires) l'AVOCAT, avec certitude, est le leader. Pour la C.E.E., il représente près de 85 p. cent des importations, alors que la mangue est à 10 p. cent. Il doit en être de même pour l'A.E.L.E. (Royaume-Uni en 1969 : 85 p. cent).

Le principal fournisseur est Israël, suivi de l'Afrique du Sud, de la France (Martinique), du Cameroun, du Kenya et de la Côte d'Ivoire. D'autres pays débudent leurs exportations, parfois pour des quantités minimales : Turquie, Espagne, Maroc, Algérie, Egypte, Ghana, Swaziland, Pérou.

On a peu d'informations sur les autres pays. Aux U.S.A., on aurait importé en 1969 348 tonnes (91 tonnes en 1968), à une valeur moyenne déclarée en douane de 1,25 F/kg. Mais la production nationale est d'environ 60.000 tonnes (en régression sur 1968 : 74.000 tonnes).

La MANGUE, sur laquelle quelques pays fondent beaucoup d'espoirs, vient en seconde position. Seules les statistiques douanières françaises ont une rubrique spéciale pour ce fruit. La consommation est passée de 167 tonnes en 1966, à 237 tonnes en 1969, soit, comme pour l'avocat, une augmentation de 40 p. cent. Pour les autres pays de la C.E.E., il n'est pas certain que la consommation atteigne 50 tonnes.

Pour l'A.E.L.E., la situation doit être comparable, peut-être légèrement supérieure du fait que le Royaume-Uni a importé en 1969 379 tonnes d'autres fruits tropicaux (hors avocats), dont 143 de l'Inde, 118 tonnes du Kenya, 20 tonnes d'Israël et 22 tonnes d'Afrique du Sud.

On ne sait ce que les U.S.A. importent en frais.

Enfin, l'ensemble des autres fruits tels que litchis, grenadilles, mangoustans, anones, papayes, kiwis etc. ne doit pas dépasser 150 tonnes pour l'ensemble de l'Europe. Pour la France, 67 tonnes ont été importées en 1969, 58 tonnes en 1968, 46 tonnes en 1967, soit une augmentation de 45 p. cent en deux ans.

QUEL SERA L'AVENIR DE CES FRUITS TROPICAUX IMPORTES EN FRAIS ?

Le développement de leur commerce est certain, mais probablement plus lent que d'aucuns l'espèrent, malgré leur attrait d'exotisme et de snobisme. Ils resteront encore quelques années des fruits de luxe, comme on les nomme à tort. En effet, les frais d'approche sont élevés, quand le transport doit avoir lieu par voie aérienne. L'avocat parvient par mer en grande majorité.

Nous ne pensons pas que le taux annuel d'augmentation constaté de 1968 sur 1967 (45 p. cent) se maintiendra, car il faudrait pour cela que l'Europe importe 56.000 tonnes en 1975. Un taux plus modeste de 10 p. cent aboutirait environ à 10.000 tonnes, un doublement en 6 années à 12.000 tonnes. Notre prévision très optimiste serait qu'on atteigne 15 à 16.000 tonnes en 1975, dont environ 12.000 tonnes d'avocats.

De toute façon, la consommation ne peut qu'augmenter, la consommation de ces fruits tropicaux étant encore très faible : 15 g annuellement pour l'Européen du Marché Commun, 42 g pour le Britannique, 51 g pour le Français. Si chaque Français ou Anglais avait consommé en moyenne un demi avocat en 1969, les importations pour les deux pays auraient dû être de 7.000 tonnes de ce fruit. L'Américain du nord consomme 350 g dont environ 300 g d'avocat soit en gros un avocat et demi.

Les valeurs sont généralement assez élevées. Pour l'avocat, elles sont, en douane (donc CIF), en moyenne pour l'année 1969 : 3,10 F/kg pour la France, 4,70 F/kg pour l'Allemagne.

La mangue valait 3,70 F/kg en France pour la même époque.

Le tarif de la C.E.E. est de 12 p. cent de droits de douane autonome et 8 p. cent conventionnels pour l'avocat, 8 et 5,6 p. cent pour les papayes et 12 et 8,4 p. cent pour les autres fruits.

Aux U.S.A., il est difficile de distinguer chaque fruit dans les statistiques. Il n'y a qu'une seule rubrique (0519500) groupant à la fois les ananas et autres fruits et ce en valeur. En dehors de l'avocat, cité plus haut, on sait que 117 tonnes de papayes ont été importées en 1969 (86 tonnes en

1968), avec une valeur en douane de 1,35 F/kg). La groseille chinoise (provenant de Nouvelle-Zélande) apparaît pour la première fois avec 167 tonnes (valeur déclarée de 4 F).

Si la consommation dépend pour une bonne part des prix au détail, leur qualité a une grande importance. La compétition est et sera vive, les sources d'approvisionnement se multipliant. La France, par exemple, reçoit des mangues de 22 pays différents, dont 13 d'Afrique. Certains pays exportateurs, comme Israël, ayant fait de grands progrès dans la présentation et la qualité, les nouveaux fournisseurs doivent travailler au moins aussi bien pour s'introduire sur le marché.

En conclusion, ces fruits ont un avenir certain, en frais, car il n'existe aucune saturation du marché. La plupart des consommateurs ignorent leur existence.

QUEL EST L'INTERET DE CES FRUITS, SOUS FORMES DE CONSERVES ?

Les coûts élevés de leur transport ont souvent fait penser que leur transformation permettrait une introduction plus facile sur les marchés lointains. Le commerce des conserves est encore plus difficile à connaître que le commerce en frais, et on sait seulement qu'il est étroit, qu'il s'agisse de conserves de litchis - sans doute les plus importantes - de mangues, de goyaves; de jus de papayes, goyaves, mangues, presque ignorés; ou de mélanges sous forme de cocktails, dits hawaïens.

L'examen des statistiques ne renseigne que partiellement. Parmi les pays exportateurs, il faut citer l'Afrique du Sud, qui fournit des conserves de mangues au Royaume-Uni, environ 300 tonnes. En 1968-1969, ce pays a produit 510 tonnes de conserves de goyaves, 65 tonnes de jus du même fruit (dont 326 tonnes et 61 tonnes respectivement, exportées en Grande Bretagne).

L'Inde, d'après les statistiques 1966-1967 a exporté 1.315 tonnes de mangues sous forme de chutney (816 tonnes en Angleterre).

Parmi les pays importateurs, le Royaume-Uni paraît être le plus important, étant à la fois consommateur et réexportateur vers l'Europe occidentale et septentrionale. Les conserves de mangues comptent pour 400 à 500 tonnes (en dehors de l'Afrique du Sud et de l'Inde, déjà citées, les autres fournisseurs sont la Tanzanie, les Antilles et la Chine.

Il faut ajouter 700 à 800 tonnes du même fruit pour la fabrication des chutney. Les goyaves, en jus de fruits, en conserves et confitures, représentent environ 500 tonnes.

Les marchés français, allemand, suisse, norvégien, suédois, belge, italien ne doivent pas dépasser actuellement la vingtaine de tonnes chacun.

Il apparaît que pour l'Europe occidentale, le marché des mangues et des goyaves transformées se situe au maximum à 2.000-2.500 tonnes, celui des litchis et autres fruits à moins de 1.000 tonnes. Au total, et en étant optimiste, le marché global européen se trouve entre 3.000 et 3.500 tonnes. Dans beaucoup de pays de la C.E.E. ou de l'A.E.L.E., ces produits ne se trouvent que dans des magasins spécialisés.

Aux U.S.A. la situation est aussi peu nette. Les statistiques pour les mangues comprenant les fruits frais ou en conserves, 1.691 tonnes en 1968, 2.268 tonnes en 1969 (34 p. cent d'accroissement), on pourrait estimer à 1.000 tonnes la part des conserves. A noter que les fournisseurs sont Haïti (1.027 tonnes), Mexique (886 tonnes). La valeur en douane est 2,22 F/kg.

D'autres informations donnent pour 1969 une importation aux U.S.A. de 17.931 tonnes de pâtes, conserves, gelées et pulpes de fruits tropicaux, dont 326 tonnes de papayes en conserves, 406 tonnes de goyaves, 42 tonnes de pâtes et pulpes de mangues, 32 tonnes de gelée de goyave. Les jus sont groupés en une seule rubrique, mais d'après les provenances, on peut estimer que les fruits tropicaux représentent 6.546 hl sur un total de 93.656 hl.

La consommation des Etats-Unis paraît être légèrement supérieure à celle du marché européen.

On ne peut qu'établir des hypothèses sur le volume international des exportations des fruits transformés, sous les formes très variées de conserves, jus, gelées, confitures, crèmes, nectars, etc. Peut-être 10.000 tonnes, 15.000 tonnes au maximum. La consommation, localement,

de produits transformés avec des techniques correctes peut-être du double, mais l'incertitude est telle que je serais heureux que des informateurs m'aident à rassembler des éléments sur ce problème.

Les opinions sont partagées en ce qui concerne l'avenir de ces produits. Certains pensent en Europe, aussi bien dans les milieux privés qu'officiels que la consommation des fruits - frais ou conservés - est proche du point de saturation. Mais on ne peut parler de saturation réelle pour des fruits tropicaux peu connus. En ce qui est de l'opinion d'une saturation pour les jus, ce n'est pas la nôtre.

Nous pensons également que les produits transformés de fruits tropicaux ne parviendront pas, pour le consommateur, à devenir un article égal aux conserves de pêches, de poires, aux jus d'ananas. L'intérêt économique pour les pays producteurs reste actuellement faible en regard de l'étroitesse des marchés. Ces pays sont nombreux sous les tropiques et la concurrence ne peut être que vive. Certains d'entre eux sont techniquement plus avancés, ou mieux placés, géographiquement, ou commercialement.

Globalement, la consommation mondiale des fruits tropicaux (avocats, mangues, papayes, litchis) augmentera certainement, en fonction de multiples facteurs, élévation du niveau de vie, développement du tourisme, des échanges, mais on ne peut prévoir le taux de croissance annuel. De toute évidence, le facteur primordial est et sera la qualité du produit, mais aussi la publicité, les méthodes de marketing, et la baisse des prix.

